

[texte](#)

[étude/rapport](#)

## **Comment permettre à l'Homme de garder la main ? Rapport sur les enjeux éthiques des algorithmes et de l'intelligence artificielle**

La CNIL publie le rapport de synthèse du débat public qu'elle a animé sur les enjeux éthiques des algorithmes et de l'intelligence artificielle.

Par: Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés /

Publié le : 21 Décembre 2017

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

### **Fichiers**

- [Rapport de la CNIL sur l'intelligence artificielle \(1.5 Mo\)](#)

### **Liens**

- [Le rapport sur le site de la CNIL](#)

### **Poursuivre la réflexion**

Ce document est accessible via le lien situé à droite de cette page.

## **Un débat public innovant sur les algorithmes et l'intelligence artificielle**

Dans notre monde de plus en plus numérique, les algorithmes et l'intelligence artificielle sont partout : pour simuler l'évolution de la propagation de la grippe en hiver, pour recommander des livres à des clients, pour suggérer aux forces de police des zones où patrouiller en priorité, pour piloter de façon autonome des automobiles, pour élaborer automatiquement un

diagnostic médical personnalisé, pour personnaliser un fil d'activité sur les réseaux sociaux etc. Des tâches complexes, parfois critiques, sont ainsi déléguées à des systèmes de plus en plus autonomes à mesure que les techniques d'apprentissage propres à l'intelligence artificielle se développent. Ces usages multiples et croissants, indissociables des masses de données inédites à disposition dans tous les secteurs, soulèvent de nombreuses questions. Chargée par loi pour une République numérique de mener une réflexion sur les questions éthiques et de société posées par les nouvelles technologies, la CNIL s'est naturellement tournée vers le thème des **algorithmes à l'heure de l'intelligence artificielle**.

Le rapport s'appuie sur les résultats d'un débat public ouvert et décentralisé que la CNIL a animé de janvier à octobre 2017 : 3 000 personnes ont participé à 45 manifestations qui se sont tenues à l'initiative de 60 partenaires en France (Ax les Termes, Bordeaux, Caen, Lille, Lyon, Marseille, Paris, Toulouse) et à l'étranger (Etats-Unis). Une concertation citoyenne a également été organisée à Montpellier le 14 octobre pour compléter la démarche.

Médias, vie publique et politique, éducation, culture, santé, justice, sécurité et défense, banque et finance, emploi et recrutement ont été abordés comme champs d'exploration des algorithmes et de l'intelligence artificielle par les partenaires : des instituts de recherches (CREOGN, CNAM, ENSC, INSA), des institutions publiques (ministères, universités et grandes écoles), des fédérations professionnelles, des syndicats, des ordres d'avocat, des hôpitaux, des think tanks, des entreprises, etc.

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Sommaire